

plice ; mais il répondit avec douceur : « Les autres généraux passent leur vie dans l'exercice des travaux de la guerre, pour se ménager un jour des succès qu'ils ne doivent souvent qu'au hasard. Elevé dans l'école de Platon, j'ai appris à dompter mes passions ; et pour m'assurer d'une victoire que je ne puisse attribuer qu'à moi-même, je dois pardonner et oublier les offenses. Eh quoi ! parce qu'Héraclide a dégradé son ame par sa perfidie et ses méchancetés, faut-il que la colère et la vengeance souillent indignement la mienne ? Je ne cherche point à le surpasser par les avantages de l'esprit et du pouvoir ; je veux le vaincre à force de vertus, et le ramener à force de bienfaits ¹. »

Cependant il serroit la citadelle de si près, que la garnison, faute de vivres, n'observoit plus aucune discipline. Apolocrate, obligé de capituler, obtint la permission de se retirer avec sa mère, sa sœur et ses effets, qu'on transporta sur cinq galères. Le peuple accourut sur le rivage pour contempler un si doux spectacle, et jouir paisiblement de ce beau jour, qui éclairoit enfin la liberté de Syracuse, la retraite du rejeton de ses oppresseurs, et l'entière destruction de la plus puissante des tyrannies ².

¹ Plut. in Dion t. I. p. 980. Demosth. in Lep. p. 978.

² Id. ibid. in Dion. t. I.

Apolocrate alla joindre son père Denys, qui étoit alors en Italie. Après son départ, Dion entra dans la citadelle. Aristomaque sa sœur, Hipparinus son fils, vinrent au-devant de lui, et reçurent ses premières caresses. Arété les suivoit, tremblante, éperdue, désirant et craignant de lever sur lui ses yeux couverts de larmes. Aristomaque l'ayant prise par la main : « Comment vous exprimer, dit-elle à son frère, tout ce que nous avons souffert pendant votre absence ? Votre retour et vos victoires nous permettent enfin de respirer. Mais hélas ! ma fille, contrainte aux dépens de son bonheur et du mien, de contracter un nouvel engagement, ma fille est malheureuse au milieu de la joie universelle. De quel œil regardez-vous la fatale nécessité où la réduisit la cruauté du tyran ? Doit-elle vous saluer, comme son oncle ou comme son époux ? » Dion ne pouvant retenir ses pleurs, embrassa tendrement son épouse, et lui ayant remis son fils, il la pria de partager l'humble demeure qu'il s'étoit choisie. Car il ne vouloit pas habiter le palais des rois ¹.

Mon dessein n'étoit pas de tracer l'éloge de Dion. Je voulois simplement rapporter quelques-unes de ses actions. Quoique l'intérêt qu'elles m'inspirent m'ait peut-être déjà mené trop loin, je ne puis cependant résister au plaisir de suivre, jusqu'à la fin de sa carrière, un

¹ Plut. in Dion. t. I. p. 980.

homme qui, placé dans tous les états, dans toutes les situations, fut toujours aussi différent des autres, que semblable à lui-même, et dont la vie fourniroit les plus beaux traits à l'histoire de la vertu.

Après tant de triomphes, il voulut s'acquiescer en public et en particulier, de ce qu'il devoit aux compagnons de ses travaux et aux citoyens qui avoient hâté la révolution. Il fit part aux uns de sa gloire, aux autres de ses richesses : simple, modeste dans son habillement, à sa table, dans tout ce qui le concernoit, il ne se permettoit d'être magnifique que dans l'exercice de sa générosité. Tandis qu'il forçoit l'admiration, non-seulement de la Sicile, mais encore de Carthage et de la Grèce entière ; tandis que Platon l'avertissoit dans une de ses lettres, que toute la terre avoit les yeux attachés sur lui ¹, il les fixoit sur ce petit nombre de spectateurs éclairés, qui, ne comptant pour rien, ni ses exploits, ni ses succès, l'attendoient au moment de la prospérité, pour lui accorder leur estime ou leur mépris ².

De son temps, en effet, les philosophes avoient conçu le projet de travailler sérieusement à la réformation du genre humain. Le premier essai devoit se faire en Sicile. Dans cette vue, ils entreprirent d'abord de façon-

¹ Plat. epist. 4. t. 3. p. 320.

² Plut. in Dion. t. I. p. 981.

ner l'ame du jeune Denys, qui trompa leurs espérances. Dion les avoit depuis relevées, et plusieurs disciples de Platon l'avoient suivi dans son expédition ¹. Déjà, d'après leurs lumières, d'après les siennes, d'après celles de quelques Corinthiens attirés par ses soins à Syracuse, il traçoit le plan d'une république qui concilieroit tous les pouvoirs et tous les intérêts. Il préféroit un gouvernement mixte, où la classe des principaux citoyens balanceroit la puissance du souverain et celle du peuple. Il vouloit même que le peuple ne fût appelé aux suffrages, que dans certains occasions, comme on le pratique à Chorinthe ².

Il n'osoit cependant commencer son opération, arrêté par un obstacle presque invincible. Héraclide ne cessoit, depuis leur réconciliation, de le tourmenter par des intrigues ouvertes ou cachées. Comme il étoit adoré de la multitude, il ne devoit pas adopter un projet qui détruisoit la démocratie. Les partisans de Dion lui proposèrent plus d'une fois de se défaire de cet homme inquiet et turbulent. Il avoit toujours résisté ; mais à force d'importunités, on lui arracha son aveu ³. Les Syracusains se soulevèrent, et quoiqu'il parvint à les appaiser, ils lui surent mauvais gré d'un consentement qui les circonstances sembloient

¹ Plut. in Dion. t. I. p. 981.

² Plat. epist. 7. t. 3. p. 325.

³ Plut. in Dion. t. I.

³ Plut. ibid. Nep. in Dion. c. 6.

justifier aux yeux de la politique, mais qui remplit son ame de remords, et répandit l'amertume sur le reste de ses jours.

Délivré de cet ennemi, il en trouva bientôt un autre plus perfide et plus dangereux. Dans le séjour qu'il fit à Athènes, un des citoyens de cette ville, nommé Callipe, le reçut dans sa maison, obtint son amitié, dont il n'étoit pas digne ¹, et le suivit en Sicile. Parvenu aux premiers grades militaires, il justifia le choix du général, et gagna la confiance des troupes.

Après la mort d'Héraclide, il s'aperçut qu'il ne lui en coûteroit qu'un forfait, pour se rendre maître de la Sicile. La multitude avoit besoin d'un chef qui flattât ses caprices. Elle craignoit de plus en plus que Dion ne la dépouillât de son autorité, pour s'en revêtir, ou la transporter à la classe des riches. Parmi les gens éclairés, les politiques conjecturoient qu'il ne résisteroit pas toujours à l'attrait d'une couronne ², et lui faisoient un crime de leurs soupçons. La plupart de ces guerriers qu'il avoit amenés du Péloponèse, et que l'honneur attachoit à sa suite, avoient péri dans les combats ³. Enfin, tous les esprits, fatigués de leur inaction et de ses vertus, regrettoient la licence et les factions qui avoient pendant si long-temps exercé leur activité.

¹ Plat. epist. 7. p. 333 et 334. plut. in Dion. t. I. p. 981.

² Plut. in Brut. p. 1000.
³ Id. in Dion. t. I. p. 981.

D'après ces notions, Callipe ourdit sa trame insidieuse. Il commença par entretenir Dion des murmures vrais ou supposés que les troupes, disoit-il, laissoient quelquefois échapper; il se fit même autoriser à sonder la disposition des esprits. Alors il s'insinue auprès des soldats, il les anime, et communique ses vues à ceux qui répondent à ses avances. Ceux qui les rejetoient avec indignation, avoient beau dénoncer à leur général les menées secrètes de Callipe; il n'en étoit que plus touché des démarches d'un ami si fidèle ¹.

La conjuration faisoit tous les jours des progrès, sans qu'il daignât y prêter la moindre attention. Il fut ensuite frappé des indices qui lui en venoient de toutes parts, et qui, depuis quelque temps, alarmoient sa famille. Mais tourmenté du souvenir toujours présent de la mort d'Héraclide, il répondit qu'il aimoit mieux périr mille fois, que d'avoir sans cesse à se prémunir contre ses amis et ses ennemis ².

Il ne médita jamais assez sur le choix des premiers ³; et quand il se convainquit lui-même que la plupart d'entre eux étoient des ames lâches et corrompues il ne fit aucun usage de cette découverte, soit qu'il ne les jugeât pas capables d'un excès de scélératesse ⁴, soit qu'il crût devoir s'abandonner à sa desti-

¹ Plut. in Dion. t. I. p. 982. Nep. ibid. c. 8.

² Plut. ibid. p. 982.

³ Plat. ep. 7. t. 2. p. 333.

⁴ Id. ibid. p. 351.

née. Il étoit sans doute alors dans un de ces momens où la vertu même est découragée par l'injustice et la méchanceté des hommes.

Comme son épouse et sa sœur suivoient avec ardeur les traces de la conspiration, Callippe se présenta devant elles, fondant en larmes, et pour les convaincre de son innocence, il demanda d'être soumis aux plus rigoureuses épreuves. Elles exigèrent le grand serment.

C'est le seul qui inspire de l'effroi aux scélérats mêmes; il le fit à l'instant. On le conduisit dans les souterrains du temple de Cérès et de Proserpine. Après les sacrifices prescrits, revêtu du manteau de l'une de ces déesses, et tenant une torche ardente, il les prit à témoins de son innocence, et prononça des imprécations horribles contre les parjures. La cérémonie étant finie, il alla tout préparer pour l'exécution de son projet ¹.

Il choisit le jour de la fête de Proserpine; et s'étant assuré que Dion n'étoit pas sorti de chez lui, il se mit à la tête de quelques soldats de l'île de Zacynthe ². Les uns entourèrent la maison; les autres pénétrèrent dans une pièce au rez-de-chaussé, où Dion s'entretenoit avec plusieurs de ses amis, qui n'osèrent exposer leurs jours pour sauver les siens. Les conjurés qui s'étoient présentés sans armes, se précipitèrent sur lui, et le tourmen-

¹ Plut. in Dion. t. I. p. 982. Nep. ibid. c. 8.

² Diod. Sic. lib. 16. p. 432.

tèrent long-temps, dans le dessein de l'étouffer. Comme il respiroit encore, on leur jeta par la fenêtre un poignard qu'ils lui plongèrent dans le cœur ¹. Quelques-uns prétendent que Callippe avoit tiré son épée, et n'avoit pas osé frapper son ancien bienfaiteur ². C'est ainsi que mourut Dion, âgé d'environ 55 ans, la 4.^e année après son retour en Sicile ³ *.

Sa mort produisit un changement soudain à Syracuse. Les habitans qui commençoient à le détester comme un tyran, le pleurèrent comme l'auteur de leur liberté. On lui fit des funérailles aux dépens du trésor public, et son tombeau fut placé dans le lieu le plus éminent de la ville ⁴.

Pendant, à l'exception d'une légère émeute, où il y eut du sang répandu, qui ne fut pas celui des coupables, personne n'osa d'abord les attaquer ⁵, et Callippe recueillit paisiblement le fruit de son crime. Peu de temps après, les amis de Dion se réunirent pour le venger, et furent vaincus. Callippe, défait à son tour par Hipparinus, frère de Denys ⁶, Callippe, par-tout haï et repoussé, contraint de se réfugier en Italie, avec un reste de brigands attachés à sa destinée, périt enfin accablé de misère, treize mois après la mort de

¹ Plut. in Dion. t. I. p. 982. Nep. ibid. c. 9.

² Plat. in epist. 7. t. 3. p. 334.

³ Nep. in Dion. c. 10.

Tome VI.

* L'an 353 avant J. C.

⁴ Id. ibid.

⁵ Plut. in Brut. t. I. p. 1011.

⁶ Diod. Sic. l. 16. p. 436.

Dion, et fut, à ce qu'on prétend, percé du même poignard qui avoit arraché la vie à ce grand homme ¹.

Pendant qu'on cherchoit à détruire la tyrannie en Sicile, Athènes qui se glorifie tant de sa liberté, s'épuisait en vains efforts pour remettre sous le joug les peuples qui depuis quelques années, s'étoient séparés de son alliance *. Elle résolut de s'emparer de Byzance, et dans ce dessein, elle fit partir 120 galères, sous le commandement de Timothée, d'Iphicrate et de Charès. Ils se rendirent à l'Hellespont, où la flotte des ennemis, qui étoit à-peu-près d'égale force, les atteignit bientôt. On se disposoit de part et d'autre au combat, lorsqu'il survint une tempête violente : Charès n'en proposa pas moins d'attaquer; et comme les deux autres généraux, plus habiles et plus sages, s'opposèrent à son avis, il dénonça hautement leur résistance à l'armée, et saisit cette occasion pour les perdre. A la lecture des lettres où il les accusoit de trahison, le peuple, enflammé de colère, les rappela sur-le-champ, et fit instruire leur procès ².

¹ Plut. in Dion. p. 988.

² Diod. Sic. lib. 16.

* Voyez le chapitre xxij p. 424.
de cet ouvrage.

JUGEMENT DE TIMOTÉE ET D'IPHICRATE.

Les victoires de Timothée, 75 villes qu'il avoit réunies à la république ¹, les honneurs qu'on lui avoit autrefois déferés, sa vieillesse, la bonté de sa cause, rien ne put le dérober à l'iniquité des juges : condamné à une amende de 100 talens *, qu'il n'étoit pas en état de payer, il se retira dans la ville de Chalcis en Eubée ², plein d'indignation contre des citoyens qu'il avoit si souvent enrichis par ses conquêtes, et qui, après sa mort, laissèrent éclater un repentir aussi infructueux que tardif ³. Il paya, dans cette circonstance, le salaire du mépris qu'il eut toujours pour Charès. Un jour qu'on procédoit à l'élection des généraux, quelques orateurs mercenaires, pour exclure Iphicrate et Timothée, faisoient valoir Charès : ils lui attribuoient les qualités d'un robuste athlète. Il est dans la vigueur de l'âge, disoient-ils, et d'une force à supporter les plus rudes fatigues. « C'est un tel homme qu'il faut à l'armée. — Sans doute, dit Timothée, pour porter le bagage ⁴ ».

La condamnation de Timothée n'assouvit pas la fureur des Athéniens, et ne put intimider

¹ Æschin. de fals. legat. p. 406.

* 540,000 livres.

² Nep. in Timoth. c. 3.

³ Id. ibid. c. 4.

⁴ Plut. apophth. t. 2.

p. 187. Id. an seni, etc. lib. p. 788.

Iphicrate, qui se défendit avec intrépidité. On remarqua l'expression militaire qu'il employa pour ramener sous les yeux des juges, la conduite du général qui avoit conjuré sa perte: «Mon sujet m'entraîne, dit-il; il vient de m'ouvrir un chemin à travers les actions de Charès ¹.» Dans la suite du discours, il apostropha l'orateur Aristophon, qui l'accusoit de s'être laissé corrompre à prix d'argent. «Répondez-moi, lui dit-il d'un ton d'autorité: auriez-vous commis une pareille infamie? «Non, certes! répondit l'orateur. Et vous voulez, reprit-il, qu'Iphicrate ait fait ce qu'Aristophon n'auroit pas osé faire ²!»

Aux ressources de l'éloquence, il en joignit une dont le succès lui parut moins incertain. Le tribunal fut entouré de plusieurs jeunes officiers attachés à ses intérêts; et lui-même laissoit entrevoir aux juges un poignard qu'il tenoit sous sa robe. Il fut absous ³, et ne servit plus. Quand on lui reprocha la violence de ce procédé, il répondit: «J'ai long-temps porté les armes pour le salut de ma patrie; je serois bien dupe si je ne les prenois pas quand il s'agit du mien ⁴.»

Cependant Charès ne se rendit pas à Byzance. Sous prétexte qu'il manquoit de vivres ⁵,

¹ Aristot. rhetor. l. 3. Polyæn. strateg. l. 3. c. 9.
c. 10. t. 2. p. 595. §. 29.
² Id. ibid. lib. 2. c. 23. 4 Polyæn. ibid.
t. 2. p. 575. 5 Demosth. in Philip.
³ Nep. in Iphicr. c. 3. t. I. p. 50.

il se mit avec son armée à la solde du Satrape Artabaze, qui s'étoit révolté contre Artaxerxès, roi de Perse, et qui alloit succomber sous des forces supérieures aux siennes ¹. L'arrivée des Athéniens changea la face des affaires. L'armée de ce prince fut battue; et Charès écrivit aussitôt au peuple d'Athènes, qu'il venoit de remporter sur les Perses une victoire aussi glorieuse que celle de Marathon ²: mais cette nouvelle n'excita qu'une joie passagère. Les Athéniens, effrayés des plaintes et des menaces du roi de Perse, rappelèrent leur général, et se hâtèrent d'offrir la paix et l'indépendance aux villes qui avoient entrepris de secouer leur joug ³. Ainsi finit cette guerre *, également funeste aux deux partis. D'un côté, quelques-uns des peuples ligüés, épuisés d'hommes et d'argent, tombèrent sous la domination de Mausole, roi de Carie ⁴; de l'autre, outre les secours qu'elle tiroit de leur alliance, Athènes perdit trois de ses meilleurs généraux, Chabrias, Timothée et Iphicrate ⁵. Alors commença une autre guerre, qui produisit un embrasement général, et développa les grands talens de Philippe, pour le malheur de la Grèce.

¹ Diod. Sic. l. 16. p. 434. 356 et 355. avant J. C.
² Plut. in Arat. t. I. 4 Demosth. de Rhod.
p. 1034. libert. 144.
³ Diod. ibid. p. 424. 5 Nep. in Thimoth.
* Sous l'archontat d'Elpinès, qui répond aux années
cap. 4.

COMMENCEMENT DE LA GUERRE SACRÉE *.

Les Amphictyons, dont l'objet principal est de veiller aux intérêts du temple d'Apollon à Delphes, s'étant assemblés, les Thébains, qui de concert avec les Thessaliens, dirigeoient les opérations de ce tribunal, accusèrent les Phocéens de s'être emparés de quelques terres consacrées à ce dieu, et les firent condamner à une forte amende ¹. L'esprit de vengeance guidait les accusateurs. Les Thessaliens rougissoient encore des victoires que les Phocéens avoient autrefois remportées sur eux ². Outre les motifs de rivalité qui subsistent toujours entre des nations voisines, la ville de Thèbes étoit indignée de n'avoir pu forcer un habitant de la Phocide, à rendre une femme Thébaine qu'il avoit enlevée ³.

Le premier décret fut bientôt suivi d'un second, qui consacroit au dieu les campagnes des Phocéens; il autorisoit de plus la ligue Amphictyonique à sévir contre les villes qui jusqu'alors avoient négligé d'obéir aux décrets du tribunal. Cette dernière clause regardoit les Lacédémoniens, contre lesquels il existoit de-

* Sous l'archontat d'Agathocle, l'an 356 avant J. C.

¹ Diod. Sic. lib. 16. p. 425.

² Pausan. lib. 10. c. 1. p. 799.

³ Duris, ap. Athen. l. 13. c. 1. p. 560.

puis plusieurs années une sentence restée sans exécution ¹.

Dans toute autre circonstance, les Phocéens auroient craint d'affronter les maux dont ils étoient menacés. Mais on vit alors, combien les grandes révolutions dépendent quelquefois de petites causes ². Peu de temps auparavant, deux particuliers de la Phocide, voulant obtenir, chacun pour son fils, une riche héritière, intéressèrent toute la nation à leur querelle, et formèrent deux partis qui, dans les délibérations publiques, n'écoutoient plus que les conseils de la haine. Aussi, dès que plusieurs Phocéens eurent proposé de se soumettre aux décrets des Amphictyons, Philomèle, que ses richesses et ses talens avoient placé à la tête de la faction opposée, soutint hautement, que céder à l'injustice, étoit la plus grande et la plus dangereuse des lâchetés; que les Phocéens avoient des droits légitimes, non-seulement sur les terres qu'on leur faisoit un crime de cultiver, mais sur le temple de Delphes, et qu'il ne demandoit que leur confiance, pour les soustraire au châtimen honteux décerné par le tribunal des Amphictyons ³.

Son éloquence rapide entraîne les Phocéens. Revêtu d'un pouvoir absolu, il vole à Lacédémone, fait approuver ses projets au roi

¹ Diod. Sic. l. 16. p. 425 et 430.

² Aristot. de rép. lib. 5. c. 4. t. 2. p. 390.

Athen. l. 13. p. 560.

³ Diod. Sic. l. 16. p. 425. Pausan. l. 10. c. 2. p. 802.

Archidamus, en obtient 15 talens, qui, joints à 15 autres qu'il fournit lui-même, le mettent en état de soudoyer un grand nombre de mercenaires, de s'emparer du temple, de l'entourer d'un mur, et d'arracher de ses colonies les décrets infamans que les Amphictyons avoient lancés contre les peuples accusés de sacrilèges. Les Locriens accoururent vainement à la défense de l'asyle sacré; ils furent mis en fuite, et leurs campagnes dévastées enrichirent les vainqueurs¹. La guerre dura dix ans et quelques mois². J'en indiquerai dans la suite les principaux événemens.

¹ Diod. Sic. *ibid.* p. 426. 452. Diod. Sic. *ibid.* p. 418
² Eschin. de fals. legat. et 455. Pausan. l. 9. p. 724.
 p. 415. Id. in Ctesiph. p. Id. l. 10. p. 802.

CHAPITRE LXI.

Lettres sur les affaires générales de la Grèce, adressées à Anacharsis et à Philotas, pendant leur voyage en Egypte et en Perse.

Pendant mon séjour en Grèce, j'avois si souvent entendu parler de l'Egypte et de la Perse, que je ne pus résister au désir de parcourir ces deux royaumes. Apollodore me donna Philotas pour m'accompagner: il nous promit de nous instruire de tout ce qui se passeroit pendant notre absence; d'autres amis nous firent la même promesse. Leurs lettres, que je vais rapporter en entier, ou par fragmens, n'étoient quelquefois qu'un simple journal; quelquefois elles étoient accompagnées de réflexions.

Nous partîmes à la fin de la 2.^e année de la 106.^e olympiade*. Le midi de la Grèce jouissoit alors d'un calme profond; le nord étoit troublé par la guerre des Phocéens, et par les entreprises de Philippe, roi de Macédoine. Philomèle, chef des Phocéens, s'étoit fortifié à Delphes. Il envoyoit de tous côtés des ambassadeurs; mais l'on étoit bien loin de présumer que de si légères dissensions entraîneroient la ruine de cette Grèce qui, cent ving-

* Dans le printemps de l'an 354 avant J. C.